
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent dix-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 16 mai 2017, à 10 h 5

Président : M. Coly Seck.....(Sénégal)



Le Président : Je déclare ouverte la 1417^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers Ambassadeurs et chers membres des délégations, c'est un plaisir pour moi de vous retrouver, après six semaines, pour la deuxième partie de la session de 2017 de la Conférence du désarmement. J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Farukh Amil, Représentant du Pakistan à la Conférence du désarmement, et l'assurer de notre appui et de notre coopération sans réserve dans le cadre de nos travaux à la Conférence.

Avant d'entamer la liste des orateurs de ce matin, je vous prie de bien vouloir noter que nous avons reçu une demande d'une délégation désireuse de participer à nos travaux en qualité d'État non membre de la Conférence. Cette demande figure dans le document CD/WP.598/Add.6 qui se trouve devant vous. Ce document comporte les demandes reçues à la date du lundi 15 mai 2017, à 15 heures.

Y a-t-il des commentaires concernant cette demande ? Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter cet État à participer à nos travaux conformément à son règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Permettez-moi de suspendre la séance, afin de permettre à la délégation de l'Angola de prendre place dans la salle.

La séance est suspendue brièvement.

Le Président : La séance reprend. Je vous informe qu'à la fin de cette séance, je donnerai la parole au Représentant du Myanmar pour qu'il nous informe de l'état d'avancement des consultations menées par le Groupe de travail sur la voie à suivre établi par la décision CD/2090.

Les délégations suivantes ont demandé la parole : le Pakistan, Malte, la France, l'Autriche, l'Argentine, les États-Unis d'Amérique, la Belgique, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et l'Allemagne. Je donne à présent la parole au Représentant du Pakistan.

M. Amil (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de commencer par vous féliciter d'avoir accepté cette importante responsabilité. Soyez assuré de notre soutien et de notre coopération sans faille. Nous saluons le brio avec lequel vos deux prédécesseurs, les Représentants permanents de la Roumanie et de la Fédération de Russie, ont dirigé la Conférence du désarmement au début de cette année. Nous remercions également le Représentant permanent du Myanmar, l'Ambassadeur Htin Lynn, pour son excellent travail en tant que Président du groupe de travail sur la voie à suivre. Nous félicitons par ailleurs de l'aide inestimable fournie par le secrétariat, dirigé avec compétence par M. Michael Møller, Secrétaire général de la Conférence du désarmement, assisté de son équipe remarquable, dont M^{me} Mary Soliman, M. Marco Kalbusch et les nombreuses autres personnes dévouées qui œuvrent en coulisses.

Aujourd'hui, dans cette belle salle du Conseil, je prends la parole pour la première fois en tant que Représentant permanent du Pakistan auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales basées à Genève et en tant qu'Ambassadeur à la Conférence du désarmement. C'est pour moi un grand honneur et un privilège de représenter mon pays auprès de cette auguste instance. Je sollicite l'appui de toutes les autres délégations dans l'accomplissement de cette tâche et les assure de ma coopération. J'ai hâte de travailler en étroite collaboration avec vous tous alors que nous continuons d'être aux prises avec les questions cruciales inscrites à notre ordre du jour.

Le Pakistan considère la Conférence comme une composante essentielle du dispositif international de sécurité. En tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement dans le monde, la Conférence est un organe vital et indispensable du mécanisme des Nations Unies pour le désarmement. La Conférence revêt une très grande importance à nos yeux, et nous demeurons fermement attachés à son bon fonctionnement. La Conférence est un organe sans équivalent où tous les États du monde qui présentent un

intérêt militaire contribuent dans des conditions d'égalité à la recherche de solutions véritablement durables à la myriade de questions liées à notre objectif ultime, à savoir le désarmement général et complet selon des modalités qui favorisent la paix et la stabilité internationales et régionales. Ce n'est qu'en adhérant au principe fondamental d'une sécurité égale et non diminuée pour tous les États que nous pourrions atteindre cet objectif.

L'orientation actuelle n'est pas prometteuse. Nous devons œuvrer en faveur d'un multilatéralisme coopératif qui permette à toutes les nations de coexister dans la paix, l'harmonie et la prospérité, et dans le respect des nobles idéaux des Nations Unies. Ce que nous observons aujourd'hui, cependant, c'est une quête permanente d'hégémonie régionale et mondiale. Le révisionnisme discriminatoire de l'ordre nucléaire mondial, motivé par des considérations stratégiques et commerciales, et qui fait obstacle à la mise en place d'un régime de désarmement et de non-prolifération fondé sur des règles véritablement équitables, suscite des tensions et alimente l'instabilité. Comme nous l'avons noté à maintes reprises dans le passé, il est extrêmement irréaliste d'aspirer à une sécurité absolue et à une liberté d'action illimitée pour soi-même tout en s'attendant à ce que d'autres compromettent leur coexistence pacifique en circonscrivant leurs intérêts légitimes en matière de sécurité.

La Conférence du désarmement est l'une des malheureuses victimes de cette situation. Une instance multilatérale où tous les États membres sont censés coopérer pour jeter les bases d'un monde exempt d'armes nucléaires est en proie à la concurrence permanente qui règne dans le domaine de la sécurité. Les puissants et les privilégiés s'emploient en priorité à préserver et à renforcer leur suprématie militaire au détriment de la sécurité des autres. De telles politiques ne peuvent mener qu'à une impasse. L'impasse dans laquelle se trouve la Conférence reflète cette réalité stratégique dominante.

Le Pakistan n'impute pas l'enlisement de la Conférence à ses méthodes de travail. Cette instance possède la structure adéquate pour nous aider à trouver une solution viable pour autant que nous, les États membres de la Conférence, fassions preuve de la volonté politique nécessaire pour dépasser nos propres intérêts individualistes. Nous en avons été témoins dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La composition de la Conférence, qui rassemble toutes les parties prenantes concernées, et son règlement intérieur, qui nous permet à tous de préserver nos intérêts vitaux, sont des conditions préalables essentielles à la conclusion de traités de désarmement.

Nous comprenons la frustration qui découle de l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence. Toutefois, la solution ne consiste pas à abandonner la Conférence et à forcer les soi-disant progrès en dehors de cet organe – qui plus est sur une base non consensuelle et sans la participation de toutes les principales parties prenantes. Minimiser les préoccupations liées à la sécurité, nier la contribution de la dissuasion nucléaire en matière de garantie de la stabilité stratégique nationale et internationale et reformuler le discours en termes exclusivement humanitaires n'est pas la panacée. Il ne peut tout simplement pas y avoir de progrès réels en matière de désarmement nucléaire tant que nous n'aurons pas répondu aux préoccupations des États dont la sécurité dépend des armes nucléaires.

De même, plutôt que de s'attaquer aux véritables problèmes qui empêchent l'ouverture de négociations sur d'autres questions à l'ordre du jour de la Conférence, la recherche de pseudo-progrès au sein de groupes d'experts à composition limitée en dehors de la Conférence – encore une fois, sans la participation de toutes les parties prenantes et sur la base d'approches éprouvées qui ont échoué dans le passé – ne mènera à aucune avancée.

Permettez-moi d'exposer brièvement la position du Pakistan sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

Le Pakistan appuie la négociation, au sein de la Conférence, d'une convention générale sur les armes nucléaires qui soit universelle, non discriminatoire et vérifiable. Comme l'a établi la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, l'objectif de cette convention devrait être une sécurité égale et non diminuée pour tous les États au niveau d'armements et de forces militaires le plus bas possible.

Le Pakistan appuie également l'ouverture, au sein de la Conférence, de négociations relatives à un traité international sur les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Le projet de Traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace présenté conjointement par la Chine et la Russie constitue une base utile en vue de ce dernier.

Le Pakistan est également prêt à se joindre aux travaux de fond de la Conférence sur les instruments juridiquement contraignants concernant d'autres questions actuelles touchant la paix et la sécurité internationales. Il s'agit notamment du terrorisme chimique et biologique, de la cybersécurité, des systèmes d'armes létaux autonomes et d'autres types de systèmes d'armes déstabilisateurs.

En ce qui concerne la question des matières fissiles, le Pakistan estime qu'un traité ignorant les asymétries des stocks de matières fissiles serait préjudiciable à la stabilité internationale et régionale et porterait atteinte à notre sécurité nationale. Un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, tel qu'envisagé dans le cadre du mandat Shannon, gèlerait le statu quo à l'avantage stratégique perpétuel d'une poignée de personnes et ne contribuerait pas au désarmement nucléaire. Dans notre région, les asymétries sont accentuées par les politiques discriminatoires de certains grands fournisseurs nucléaires. Le Pakistan est donc favorable à un traité sur les matières fissiles qui couvre les stocks existants. Notre document de travail contenant des propositions concrètes pour traiter les différentes catégories de stocks existants, publié sous la cote CD/2036, reste d'actualité. En outre, le Pakistan est prêt à s'engager dans un processus qui rejette le défunt mandat Shannon au profit d'un nouveau mandat de négociation élargissant le champ d'application du traité proposé pour couvrir les stocks existants, et s'appliquant à tous les États sans distinction et sans discrimination.

En l'absence de consensus sur l'ouverture de négociations relatives à toute question inscrite à l'ordre du jour de la Conférence, nous pourrions mettre le temps dont nous disposons à la Conférence à profit pour mener des débats structurés. Les discussions informelles approfondies qui ont eu lieu dans le cadre des calendriers d'activités 2014 et 2015 ont été très utiles. Elles ont permis un échange de vues interactif sur les questions de fond afin de favoriser une meilleure compréhension des différentes perspectives.

À cet égard, nous nous félicitons de l'approche adoptée par le Président du groupe de travail sur la voie à suivre, qui a proposé la création de divers sous-groupes chargés d'entreprendre des discussions sur toutes les questions pertinentes. Cela crée un lieu d'échanges permettant de faire fond sur les convergences et de réduire les divergences, dans le but de parvenir à un consensus sur une base acceptable pour entamer des négociations dans le cadre d'un programme de travail complet et équilibré.

Le fait que, pour la première fois depuis 1999, la Commission du désarmement de l'ONU à New York soit parvenue à l'adoption par consensus d'une série de recommandations, constitue une avancée notable. Il souligne le potentiel et réaffirme la validité du mécanisme de désarmement des Nations Unies fondé sur le consensus. Il n'y a aucune raison que nous ne puissions pas marcher dans les pas de la Commission du désarmement à la Conférence.

Avant de conclure, je voudrais ajouter que le Pakistan partage les préoccupations de la communauté internationale en ce qui concerne le récent essai de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée. Il est regrettable que la République populaire démocratique de Corée n'ait jamais pris acte des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Pakistan déplore ces agissements et exhorte de nouveau la République populaire démocratique de Corée à honorer ses obligations internationales et à éviter toute mesure qui compromet la paix et la stabilité régionales, ainsi que les chances de parvenir à une solution pacifique dans le cadre des pourparlers à six.

Enfin, j'insiste à nouveau sur le fait que ma délégation continuera de participer activement et de manière constructive aux travaux de la Conférence du désarmement. Nous sommes conscients des avantages que le multilatéralisme coopératif dans le cadre de la Conférence présente pour la création d'un dispositif sécuritaire mondial stable et équitable. J'ai hâte d'écouter et de bénéficier des avis des professionnels et des conseils avisés de tous les collègues à la Conférence. Je compte sur votre aide pour me mettre à jour sur les différentes questions. Vous pouvez compter sur mon engagement et mon étroite collaboration.

Le Président : Je remercie le Représentant du Pakistan pour son allocution, ainsi que pour ses aimables propos à l'égard de la présidence. À présent, je donne la parole à la Représentante de Malte.

M^{me} Kemppainen (Malte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. Le Monténégro, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie se rallient à la déclaration de l'Union européenne.

L'Union européenne condamne fermement le dernier tir de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, qui porte gravement atteinte aux multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce lancement et les précédents constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour le régime de non-prolifération, et aggravent encore les tensions dans la région à un moment où la désescalade est nécessaire.

L'Union européenne exhorte la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter immédiatement de ses obligations internationales. Elle doit mettre un terme à tous les essais nucléaires et à tous les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques et abandonner ses programmes d'armes nucléaires ou de destruction massive et de missiles balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible.

Les programmes nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée constituent une menace critique et croissante et nécessitent une réaction internationale forte et rapide avant que le pays n'acquière la capacité de se doter d'armes nucléaires opérationnelles.

L'Union européenne se félicite de la déclaration conjointe approuvée par plus de 60 États à la première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 et invite tous les États à appliquer pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité à la République populaire démocratique de Corée.

L'Union européenne appelle la République populaire démocratique de Corée à engager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale. L'Union européenne est prête à soutenir un tel processus de dialogue. La Vice-Présidente Federica Mogherini, Haute-Représentante de l'Union européenne, restera dans les prochains jours en contact étroit avec tous les partenaires internationaux de l'Union européenne sur la question de la République populaire démocratique de Corée.

Le Président : Je remercie la Représentante de Malte et je donne la parole à la Représentante de la France.

M^{me} Guitton (France) : Merci, Monsieur le Président. C'est la première fois que la délégation française prend la parole sous votre présidence et j'aimerais vous assurer de notre parfait soutien dans tous vos efforts.

La France s'associe pleinement à la déclaration qui vient d'être prononcée au nom de l'Union européenne au sujet du tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée. Je souhaite faire quelques remarques complémentaires à titre national.

Dans le cadre du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020, dont la première session s'est achevée le 12 mai à Vienne, la France et la République de Corée ont déposé une déclaration condamnant le programme nucléaire et balistique nord-coréen, avec le soutien de 62 États parties au Traité représentant toutes les régions du monde. Alors que la République populaire démocratique de Corée se rapproche d'une capacité nucléaire militaire opérationnelle qui menace la paix et la sécurité internationales, cette déclaration rappelle la nécessité de renforcer la coopération internationale et de mettre en œuvre les sanctions existantes contre la République populaire démocratique de Corée de la manière la plus rigoureuse. Cette déclaration prend d'autant plus de signification que la République populaire démocratique de Corée a procédé dimanche à un nouveau tir de missile balistique.

Aussi, la France salue-t-elle cette large mobilisation des États parties au Traité pour préserver le régime de non-prolifération nucléaire. Convaincue de la grave menace que représentent les programmes nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée, la France poursuivra ses efforts au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'Union européenne et avec ses partenaires dans la région en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et de l'abandon complet, irréversible et vérifiable de son programme nucléaire militaire par le régime nord-coréen.

Je souhaite par ailleurs indiquer que la France a transmis au secrétariat, pour diffusion en tant que document officiel de la Conférence du désarmement, une évaluation nationale concernant l'attaque chimique survenue le 4 avril dernier en Syrie. Les conclusions de cette évaluation nationale, que nous rendons publique, reposent sur des enquêtes et des analyses du renseignement français menées avec la plus grande précision et la plus grande rigueur. Ces éléments permettent de tirer des conclusions sur trois aspects clefs de l'attaque : la nature du produit utilisé, son procédé de fabrication et son mode de dispersion. Nous invitons tous les membres de la Conférence du désarmement à en prendre connaissance.

Le Président : Je remercie la Représentante de la France pour son allocution et ses aimables propos. À présent, je donne la parole au Représentant de l'Autriche.

M. Hajnoczi (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation n'ayant pas encore pris la parole pendant votre mandat, je tiens à vous féliciter et à vous assurer de notre plein appui ; je tiens également à rendre hommage aux efforts de votre prédécesseur, la Fédération de Russie.

L'Autriche s'aligne bien sûr pleinement sur la déclaration qui vient d'être faite au nom de l'Union européenne. Je prends la parole afin d'ajouter quelques remarques à titre national. L'Autriche condamne fermement le dernier lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, qui constitue une nouvelle violation grave des multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Ainsi que le Ministre autrichien des affaires étrangères, Sebastian Kurz, l'a souligné dans sa déclaration de dimanche : « Les incessantes provocations et violations du droit international ne sont pas acceptables. Il est urgent que la République populaire démocratique de Corée pose des actes responsables et démontre sa volonté de respecter le droit international et d'engager des négociations. ».

Les mesures prises par la République populaire démocratique de Corée contribuent à aggraver les tensions aux niveaux régional et mondial et constituent une menace pour la paix et la sécurité mondiales. Nous exhortons donc la République populaire démocratique de Corée à se conformer au droit international et à mettre fin à ses programmes nucléaires et balistiques. La quête de sécurité par les armes nucléaires ne fait qu'accroître le risque pour tous. Le cas de la République populaire démocratique de Corée illustre la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Président : Je remercie le Représentant de l'Autriche pour son allocution et ses aimables propos. À présent, je donne la parole au Représentant de l'Argentine.

M. Cima (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous assurer de la pleine coopération de mon pays au cours de votre mandat. L'Argentine considère que le vaste débat qui a eu lieu à Vienne témoigne de l'importance que la communauté internationale attache au processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Dans cet esprit, l'Argentine estime qu'il serait utile d'évoquer certaines des thématiques qui ont suscité le plus d'intérêt parmi les délégations, afin que la Conférence du désarmement adopte une approche plus constructive et plus réaliste en complément du processus lancé à Vienne, qui s'achèvera en 2020. Ces thématiques sont les suivantes :

1. Le Traité demeure la pierre angulaire du régime de non-prolifération, et il convient d'accorder le même poids à chacun de ses trois piliers ;
2. La résolution de 1995, le Document final de 2000 et le plan d'action de 2010 continuent de fournir une base solide pour les efforts déployés afin de garantir l'application effective du Traité ;

3. L'accent a été mis sur le système de garanties défini par le Traité et sur l'appui que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) doit apporter à la mise en œuvre de ce système ;
4. Le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques a été reconnu comme un droit inaliénable de tous les États, l'AIEA jouant un rôle important dès lors qu'il s'agit de fournir assistance aux États et de coopérer avec eux à cet égard ;
5. Il est urgent que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre en vigueur ;
6. La vérification du désarmement nucléaire est un élément important de la mise en œuvre de l'article VI ;
7. La négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles est une étape cruciale à franchir sur la voie du désarmement nucléaire ;
8. La responsabilité première du désarmement nucléaire incombe aux États dotés d'armes nucléaires ;
9. La résolution adoptée par la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient doit être mise en œuvre.

L'Argentine estime que le processus d'examen du TNP doit être considéré comme un mécanisme complémentaire qui appuie et enrichit les travaux de la Conférence du désarmement. Les organes créés par l'Assemblée générale, à savoir le Groupe d'experts gouvernementaux sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires et la Conférence pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires, doivent être considérés de la même manière. Ce faisant, nous serons en mesure d'atteindre les objectifs fixés il y a près de soixante-dix ans en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires.

C'est lorsque nous commençons à discuter des changements à apporter que les opinions divergent. Malgré ces différences, je voudrais me faire l'écho du sentiment exprimé par l'Ambassadeur Van der Kwast à l'ouverture de la première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP pour 2020 : en tant que diplomates, nous devons œuvrer à la réalisation d'objectifs communs. Pour l'Argentine, notre objectif commun, c'est le changement.

Enfin, l'Argentine condamne une fois de plus catégoriquement le dernier tir de missiles balistiques par la Corée du Nord, qui a eu lieu peu après la première session du Comité préparatoire. Nous considérons ce lancement comme un nouvel acte de provocation et d'hostilité à l'égard de la communauté internationale.

Le Président : Je remercie le Représentant de l'Argentine pour son allocution et ses aimables propos. À présent, je donne la parole au Représentant des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, les États-Unis condamnent fermement le dernier essai de missiles balistiques par le régime nord-coréen, qui viole de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette récente violation fait suite à la réunion du Comité préparatoire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à Vienne, au cours de laquelle une écrasante majorité de pays a condamné le comportement dangereux et imprudent de Pyongyang. Ce lancement est un nouvel exemple de défiance de la part du régime nord-coréen. Nous ne pouvons permettre que ces actes de provocation se poursuivent sans que cela entraîne des conséquences accrues pour la Corée du Nord et ses complices. Ce dernier acte déstabilisateur devrait inciter toutes les nations à durcir les sanctions contre le régime. De même, nous devons impérativement imposer et mettre en œuvre des mesures punitives directes plus sévères afin de contraindre le régime à changer de cap. La Corée du Nord doit répondre de ses actes.

Je conclurai sur deux dernières remarques : les États-Unis ne reconnaissent pas et ne reconnaîtront pas la Corée du Nord en tant qu'État doté d'armes nucléaires ; et, je le répète, l'engagement des États-Unis en faveur de la défense du Japon et de la Corée du Sud demeure inébranlable.

Le Président : Je remercie le Représentant des États-Unis pour son allocution et je donne la parole au Représentant de la Belgique.

M. Muylle (Belgique) : Merci, Monsieur le Président. Comme c'est la première fois que la délégation belge prend la parole sous votre présidence, je tiens à vous assurer de son plein soutien dans la conduite des travaux sous votre autorité. La délégation belge s'associe à la déclaration de l'Union européenne et voudrait, au vu de la gravité des événements, souligner quelques éléments à titre national.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Belgique, M. Reynders, a, dans une déclaration du 14 mai dernier, condamné fermement le dernier lancement d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée, qu'il a qualifié de nouvelle violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. La poursuite du programme balistique nord-coréen menace la sécurité régionale et internationale, contrarie considérablement la volonté d'explorer des voies pour ouvrir le dialogue et affaiblit les efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

La Belgique appelle de nouveau la République populaire démocratique de Corée à mettre fin immédiatement à son programme illégal d'armes nucléaires d'une manière complète, vérifiable et irréversible. La Belgique demande à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir de tout nouvel essai et de s'acquitter de ses obligations internationales, afin de créer les conditions favorables à une relance du dialogue. La Belgique encourage la communauté internationale à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à accroître ses efforts pour réduire les tensions afin d'arriver à l'objectif déclaré d'une péninsule coréenne pacifiée et dénucléarisée.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Belgique et je donne la parole à la Représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Donnelly (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous assurer du plein appui et de la coopération de la Nouvelle-Zélande dans la tâche qui vous attend.

La Nouvelle-Zélande joint sa voix à celle des nombreux États qui condamnent sans équivoque le tir de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 14 mai 2017. Nous partageons les préoccupations déjà exprimées quant au fait que de telles actions sont irresponsables et extrêmement provocatrices. La Nouvelle-Zélande s'oppose de longue date aux armes et aux essais nucléaires et appuie depuis longtemps le régime de non-prolifération nucléaire. Le mépris répété que la République populaire démocratique de Corée manifeste à l'égard des normes et pratiques internationales compromet gravement le régime international de non-prolifération et menace la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Nous continuons d'appeler la République populaire démocratique de Corée à abandonner tous ses programmes nucléaires et balistiques de manière vérifiable et irréversible et à s'abstenir de toute action qui aggraverait encore les tensions régionales. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à reprendre un dialogue constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six.

La Nouvelle-Zélande continuera de collaborer avec ses partenaires régionaux et internationaux, notamment au travers de la mise en œuvre des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU, pour faire en sorte que la République populaire démocratique de Corée comprenne que ses actions sont inacceptables pour la communauté internationale.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Nouvelle-Zélande pour son allocution et ses aimables propos. À présent, je donne la parole au Représentant de la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient d'emblée à souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur du Pakistan, Son Excellence Farukh Amil, à la Conférence du désarmement. Nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec lui.

Le Gouvernement de la République de Corée condamne avec la plus grande fermeté le tir de missiles balistiques effectué dimanche dernier par la République populaire démocratique de Corée. Ce tir de missiles – la septième provocation de ce type rien que cette année – s'inscrit clairement en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et constitue une atteinte grave à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne et au sein de la communauté internationale. Le Gouvernement de la République de Corée note en particulier que la République populaire démocratique de Corée s'est livrée à cette provocation immédiatement après l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement. Mon pays avertit la République populaire démocratique de Corée qu'elle ne doit pas mettre à l'épreuve la détermination du Gouvernement de la République de Corée et de la communauté internationale en faveur de la dénucléarisation et de l'instauration de la paix dans la péninsule coréenne. En outre, le Gouvernement de la République de Corée demande une fois de plus à la République populaire démocratique de Corée de cesser toute forme de provocation et de reprendre le dialogue sur la voie de la dénucléarisation.

Le Gouvernement de la République de Corée ne tolérera aucune provocation de la part de la République populaire démocratique de Corée et demeure fermement attaché à la sauvegarde de la sécurité dans le plein respect de ses alliances bilatérales et en étroite coopération avec l'ensemble de la communauté internationale.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République de Corée pour son allocution et ses aimables propos. À présent, je donne la parole au Représentant de l'Allemagne.

M. Biontino (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction et de vous assurer du plein appui de ma délégation.

L'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration que vient de faire l'Union européenne sur le dernier tir de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. C'est avec la plus grande fermeté que l'Allemagne condamne celui-ci, qui constitue une violation grave des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée doit mettre fin à tous ses programmes nucléaires et balistiques illégaux de manière vérifiable et irréversible. En outre, l'Allemagne demande à la République populaire démocratique de Corée d'engager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale.

Le Président : Je remercie le Représentant de l'Allemagne et je donne la parole au Représentant de l'Italie.

M. Mati (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à ce poste à responsabilités et de vous assurer du plein appui de ma délégation.

Je voudrais me joindre aux autres délégations pour réaffirmer que l'Italie condamne avec la plus grande fermeté le dernier essai de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée. L'Italie s'associe à la déclaration faite tout à l'heure par l'Union européenne. Il s'agit là d'une nouvelle violation manifeste des multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, qui intervient juste après la réunion du Comité préparatoire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour le régime mondial de non-prolifération. La République populaire démocratique de Corée doit abandonner la voie de l'isolationnisme et renoncer à défier sans cesse la communauté internationale. Nous lui demandons d'abandonner sans délai tous ses programmes nucléaires et balistiques existants de manière complète, vérifiable et irréversible, de revenir au Traité de non-prolifération et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et de signer et ratifier le

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En sa qualité actuelle de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), l'Italie continuera de se joindre à la communauté internationale pour apporter une réponse ferme et cohérente aux agissements de la République populaire démocratique de Corée.

Le Président : Je remercie le Représentant de l'Italie et je donne la parole au Représentant du Japon.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous assure du plein appui et de la coopération de ma délégation aux fins de la revitalisation de la Conférence.

Le week-end dernier, en dépit des appels énergiques de la communauté internationale, notamment à l'occasion de la première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 la semaine dernière, la République populaire démocratique de Corée a lancé un missile balistique en violation flagrante d'une série de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et au mépris de la Déclaration commune des pourparlers à six. Ce lancement est totalement inacceptable. Il constitue une menace grave et croissante non seulement pour le Japon, mais aussi pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous condamnons fermement la République populaire démocratique de Corée et l'exhortons à appliquer sans délai et intégralement les résolutions et autres engagements pertinents du Conseil de sécurité et à s'abstenir de toute nouvelle provocation.

Le Japon estime que la Conférence du désarmement a un rôle essentiel à jouer dans la promotion du désarmement nucléaire. Il est donc impératif de la revitaliser et de la faire sortir de l'impasse. À cet égard, le Japon se félicite des initiatives prises par le Président du groupe de travail sur la voie à suivre, l'Ambassadeur Lynn, et de sa proposition de mener des consultations avec les groupes régionaux cette semaine. Le Japon espère vivement que les débats et délibérations du groupe de travail renforceront notre communauté de vues et nous aideront à adopter un programme de travail assorti d'un mandat de négociation. Je pense également qu'une relation de travail interactive professionnelle, expérimentée et basée à Genève devrait contribuer à des débats de fond constructifs.

Le Japon reste prêt à participer activement et à contribuer aux délibérations du groupe de travail.

Le Président : Je remercie le Représentant du Japon pour son allocution et pour son soutien et je donne la parole au Représentant du Canada.

M. Davison (Canada) : Merci, Monsieur le Président. Le Canada condamne le tir de missile balistique effectué le 14 mai par la République populaire démocratique de Corée, en violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce tir, qui fait suite à d'autres provocations du même genre, dont deux essais nucléaires en 2016, vient confirmer à quel point la République populaire démocratique de Corée représente une menace pour la sécurité régionale et internationale et illustre la nécessité d'une réponse internationale concertée.

(L'orateur poursuit en anglais)

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter de ses obligations internationales, à prendre des mesures concrètes en vue de la dénucléarisation et à reprendre des négociations constructives aux fins d'une solution politique pacifique.

Le Président : Je remercie le Représentant du Canada et je donne la parole au Représentant de l'Espagne.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre aux autres délégations pour vous féliciter et vous souhaiter plein succès dans vos nouvelles fonctions. Nous vous offrons naturellement notre soutien, que nous vous garantissons également en notre qualité d'État membre appelé à assurer l'une des présidences de cette session.

L'Espagne s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et condamne fermement le dernier lancement de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 14 mai 2017, qui constitue une nouvelle violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Notre condamnation de cet acte va dans le sens de la déclaration que l'Espagne a récemment approuvée, avec 61 autres pays, lors de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité en 2020.

L'Espagne exhorte la République populaire démocratique de Corée à abandonner son programme nucléaire et balistique de manière complète, vérifiable et irréversible, et à engager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale.

Le Président : Je remercie le Représentant de l'Espagne et je donne la parole au Représentant des Pays-Bas.

M. Van der Kwast (Pays-Bas) (*parle en français*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Comme c'est la première fois que la délégation des Pays-Bas prend la parole sous votre présidence, je vous souhaite un plein succès et vous assure de notre soutien.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Qu'il me soit ensuite permis de souhaiter la bienvenue dans la salle du Conseil à l'Ambassadeur Farukh Amil. Avec vous, Monsieur l'Ambassadeur, nous voudrions renforcer le multilatéralisme coopératif. Dans ce cadre, nous devons aborder des questions cruciales à la Conférence du désarmement afin de faire en sorte que la Conférence redevienne une composante essentielle du mécanisme de désarmement. Il va nous falloir du courage et la volonté politique requise pour aborder les questions clefs au sein de cet organe de manière libre et inconditionnelle. Dans ce contexte, je tiens également à remercier la délégation du Myanmar et, en particulier l'Ambassadeur Lynn pour ses efforts visant à dynamiser cet organe. Monsieur l'Ambassadeur, nous attendons avec impatience la présentation de votre rapport la semaine prochaine, et nous vous remercions pour le travail accompli.

Je voudrais faire une déclaration au nom des Pays-Bas au sujet du lancement de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Mon pays souhaite ajouter à la déclaration faite par l'Union européenne la déclaration suivante à titre national :

Le Royaume des Pays-Bas condamne fermement le récent tir de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Le lancement du 14 mai était déjà le septième cette année. Les essais nucléaires et les tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée menacent gravement la paix et la stabilité dans la région et doivent cesser immédiatement. Le Royaume des Pays-Bas exhorte la République populaire démocratique de Corée à mettre un terme à ses actes de provocation et à reprendre un dialogue constructif avec la communauté internationale. Pour ce faire, la communauté internationale a le devoir d'appliquer pleinement les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU, car l'efficacité de ces sanctions dépend des efforts persistants et conjoints de tous les États. À cette fin, les Pays-Bas continueront de travailler avec les Nations Unies et l'Union européenne, et par leur intermédiaire, pour faire en sorte que la communauté internationale prenne des mesures communes et efficaces.

Le Président : Je remercie le Représentant des Pays-Bas pour son allocution et je donne la parole au Représentant de la Chine.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. La délégation chinoise vous soutiendra activement dans vos efforts pour que la Conférence reprenne ses travaux de fond dès que possible. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Pakistan, l'Ambassadeur Farukh Amil. Je suis persuadé que son arrivée donnera un nouvel élan à notre travail et j'ai hâte de travailler en étroite collaboration avec lui.

La création du groupe de travail sur la voie à suivre est un produit important de la première partie de la session de la Conférence de cette année. Les divers sous-groupes thématiques proposés dans le cadre du groupe de travail pour procéder à des échanges approfondis et pragmatiques visant à faire progresser les débats aideront toutes les parties à parvenir à une meilleure entente commune et à surmonter les divergences. Pour que le groupe de travail débute ses activités dès que possible, son président, l'Ambassadeur Htin Lynn, mène depuis un certain temps des consultations approfondies avec toutes les parties, et nous saluons ces efforts. La Chine est prête à prendre part à ces débats en faisant preuve de souplesse et d'ouverture et en adoptant une approche constructive afin que le groupe de travail puisse entamer ses travaux rapidement et produire des résultats positifs.

En ce qui concerne le lancement effectué le 14 mai par la République populaire démocratique de Corée, le porte-parole du Ministère chinois des affaires étrangères a fait la déclaration suivante le même jour :

Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité contiennent des dispositions claires concernant l'utilisation par la République populaire démocratique de Corée de la technologie des missiles balistiques pour effectuer des tirs. La Chine s'oppose à ce que cet État viole les résolutions du Conseil de sécurité en procédant à de tels lancements. La situation actuelle dans la péninsule est complexe et délicate, et toutes les parties doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de toute activité susceptible d'exacerber les tensions dans la région.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Chine pour son allocution et pour son soutien. À présent, je donne la parole à la Représentante de la Norvège.

M^{me} Hauge (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation s'associe aux autres délégations pour condamner fermement les essais nucléaires et balistiques menés par la République populaire démocratique de Corée. La Norvège s'est associée à la déclaration préparée par la France et la République de Corée sur cette question lors de la première réunion du Comité préparatoire du cycle d'examen 2020 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires la semaine dernière.

Les actes et discours de la République populaire démocratique de Corée représentent un défi majeur pour le régime de non-prolifération et compromettent la création d'un environnement mondial propice au désarmement nucléaire. Nous sommes alarmés par sa violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous appuyons les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique, diplomatique et politique de cette situation, mais il appartient maintenant à la République populaire démocratique de Corée de faire preuve d'un véritable engagement dans la recherche d'une solution politique à cette crise.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Norvège et je donne la parole au Représentant de la Pologne.

M. Broilo (Pologne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter plein succès dans vos efforts en votre qualité de Président de la Conférence du désarmement. Je voudrais également souhaiter chaleureusement la bienvenue au nouvel Ambassadeur du Pakistan.

La Pologne s'associe pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Qu'il me soit également permis d'exprimer notre position, à titre national, sur la base de la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la Pologne. La Pologne condamne le dernier essai de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée. En agissant de la sorte, les autorités de Pyongyang menacent la sécurité et la paix dans la région, ainsi que le système international de non-prolifération et de maîtrise des armements. Nous appelons les autorités de la République populaire démocratique de Corée à mettre fin aux actes de provocation qui s'inscrivent en violation des engagements internationaux de Pyongyang et de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, en ce inclus la résolution 2321 (2016) du 30 novembre 2016. Nous exhortons les autorités nord-coréennes à reprendre le dialogue et à mener une politique étrangère pacifique fondée sur la confiance mutuelle. Nous sommes prêts à appuyer les actions visant à instaurer une sécurité et une stabilité durables dans la région.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Pologne et je donne la parole au Représentant de la Turquie.

M. Ağacıkoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que notre délégation prend la parole, je vous félicite de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assure de l'appui de notre délégation pendant votre mandat.

La Turquie condamne le lancement de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 14 mai 2017. Ce lancement constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à ne pas négliger les possibilités de dialogue existantes et à mettre fin à un comportement qui ne sert qu'à nuire à la paix et à la sécurité dans la région.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Turquie et je donne la parole à la Représentante de la Finlande.

M^{me} Hakala (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de ma délégation. Je voudrais également souhaiter chaleureusement la bienvenue à notre nouveau collègue pakistanais.

La Finlande s'associe pleinement à la déclaration lue par le Représentant de l'Union européenne. Je voudrais y ajouter quelques remarques à titre national. La Finlande condamne le dernier lancement de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Ce lancement viole une nouvelle fois de multiples résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU et s'ajoute, une fois de plus, à ses violations graves des obligations et engagements internationaux.

Lors de la récente réunion du Comité préparatoire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Finlande s'est associée à la déclaration relative à la manière dont la République populaire démocratique de Corée défie le Traité. Je tiens à souligner que, dans cette déclaration, plus de 60 États parties ont fermement condamné les essais nucléaires et les tirs de missiles effectués par la Corée du Nord. Le programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, qui rapproche le pays d'une capacité nucléaire opérationnelle, fait peser une menace grave et croissante sur la paix et la sécurité régionales et internationales.

La République populaire démocratique de Corée devrait prendre au sérieux les messages forts adressés par la communauté internationale. La Finlande exhorte la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter scrupuleusement de toutes ses obligations internationales et à engager un dialogue et une coopération crédibles et constructifs avec la communauté internationale.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Finlande et je donne la parole à la Représentante de la Bulgarie.

M^{me} Davidova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de notre délégation. Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Pakistan et lui souhaiter plein succès dans toutes ses entreprises.

La Bulgarie s'associe pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Je voudrais y ajouter quelques remarques à titre national. La position de mon pays est exprimée dans une déclaration du Ministère des affaires étrangères en date du 15 mai 2017. La Bulgarie condamne le dernier lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. Ce lancement et les précédents menacent directement la paix et la sécurité régionales et internationales et constituent une nouvelle violation grave de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de mettre un terme à ses actes de provocation et de suspendre ses programmes de missiles nucléaires et balistiques d'une manière complète, vérifiable et irréversible. La République

populaire démocratique de Corée doit respecter ses obligations internationales et reprendre le dialogue avec la communauté internationale d'une manière crédible et constructive.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Bulgarie et je donne la parole à la Représentante d'Israël.

M^{me} Yaron (Israël) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que notre délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de saluer la manière dont vous dirigez nos délibérations et de vous assurer de notre plein appui dans l'exercice de vos fonctions.

Nous voudrions nous associer aux délégations précédentes qui ont exprimé leur préoccupation au sujet du lancement de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 14 mai. Israël condamne les provocations de la République populaire démocratique de Corée, qui violent les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Le Président : Je remercie la Représentante d'Israël et je donne la parole à la Représentante de la Suède.

M^{me} Bard (Suède) (*parle en anglais*) : D'emblée, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à cette importante fonction et de vous assurer du plein appui de ma délégation. Permettez-moi également de souhaiter chaleureusement la bienvenue à notre collègue du Pakistan.

Je voudrais me référer à la déclaration de l'Union européenne, que la Suède soutient pleinement. Je souhaite ajouter quelques remarques à titre national.

Le dernier lancement d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée constitue une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce lancement a toutes les chances d'aggraver encore les tensions dans la région. Comme le Conseil de sécurité l'a indiqué, ces actes constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. La République populaire démocratique de Corée devrait abandonner immédiatement toutes les activités liées aux armes nucléaires et aux missiles balistiques et s'acquitter pleinement des obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La meilleure façon de progresser sur la voie d'un apaisement des tensions dans la péninsule coréenne et dans la région passe par le dialogue et les négociations. Nous encourageons vivement la République populaire démocratique de Corée à suivre cette voie au lieu de continuer à violer les normes internationales.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Suède et je donne la parole au Représentant de la République arabe syrienne.

M. Al Nuqari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, nous tenons à vous féliciter une fois de plus pour votre accession à la présidence et à saluer le brio avec lequel vous dirigez les travaux de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi également de souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur du Pakistan, Son Excellence Farukh Amil. Nous sommes pleinement conscients du rôle particulier que le Pakistan joue dans les travaux de la Conférence et de la valeur ajoutée qu'il y apporte. Nous sommes convaincus que l'Ambassadeur Amil se conformera à cette approche.

J'ai demandé à prendre la parole pour commenter brièvement la déclaration de l'Ambassadeur de France concernant le rapport de l'Agence nationale française de renseignement, en particulier la référence que celui-ci fait à mon pays, la République arabe syrienne. Je commencerai par chercher à répondre avec précision et professionnalisme, comme l'exige cette Conférence.

Le premier point concerne le droit international. Il est établi depuis la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire depuis plus de cent ans, que le droit international prime sur le droit interne. Cela a été établi dans le cadre d'une affaire importante, l'affaire *Caroline*, je crois, entre le Royaume-Uni et les États-Unis. En d'autres termes, les sources qui peuvent être reconnues comme faisant autorité dans un contexte international sont de nature internationale plutôt que nationale. Cet état de fait doit être clair dans l'esprit de tous.

Le deuxième point est le suivant : comme vous le savez, la Conférence du désarmement a pour mandat de négocier des instruments juridiques internationaux dans le domaine du désarmement. Nous croyons donc aux mécanismes multilatéraux et à leur autorité. Le fait que cette Conférence agisse au nom des Nations Unies indique que nous avons foi dans les mécanismes multilatéraux.

À la lumière de cette interprétation et dans ce contexte, mon pays s'étonne de ce que nous ayons retenu un document publié par les services de renseignement d'un État comme faisant autorité. C'est incompatible, d'une part, avec le droit international et, d'autre part, avec le statut officiel de cette Conférence.

Le troisième point que je veux soulever est lié au deuxième : je puis dire sans hésitation que l'expérience que la communauté internationale a des rapports des services de renseignement des États est négative – c'est le moins que l'on puisse dire. Vous vous souviendrez tous que M. Colin Powell, Secrétaire d'État des États-Unis en 2003, a fait une déclaration au Conseil de sécurité concernant des rapports des services de renseignement des États-Unis sur les armes irakiennes de destruction massive. Vous vous souviendrez également qu'il s'est par la suite excusé au sujet de ces rapports, déclarant qu'il avait été induit en erreur. Les faits ont établi sans l'ombre d'un doute la véracité de cette déclaration. Il est inutile de nous étendre davantage sur cette question, car les faits ont prouvé sans le moindre doute que les rapports étaient trompeurs. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails.

J'ai personnellement assisté à la séance du Conseil de sécurité lors de laquelle Colin Powell a fourni aux États ce qui était considéré à l'époque comme une preuve de l'existence d'armes de destruction massive en Irak. Ces faits soulèvent indubitablement une question très importante, car l'expérience a montré que lorsqu'un pays fait référence à ses rapports d'agences de renseignement, la référence reflète les politiques du pays à l'égard de mon pays.

Inutile de dire que les politiques menées par la France sont hostiles à mon pays. Dès lors qu'il s'agit de rapports d'agences de renseignement et de leur élaboration, nous ne savons vraiment pas qui ment à qui. Les autorités politiques mentent-elles aux services du renseignement, ou les services du renseignement mentent-ils aux autorités politiques, ou bien mentent-ils tous les deux à leur peuple, et aux peuples du monde, pour justifier des politiques hostiles ? Cette question mérite véritablement d'être examinée, mais j'avais supposé que les pays avaient déjà bénéficié de l'expérience de l'Irak et qu'ils n'oseraient plus jamais faire passer leurs rapports d'agences de renseignement pour une source faisant autorité.

La présence française, comme celle d'autres États, sur le territoire de la République arabe syrienne sans l'approbation du Gouvernement, constitue une agression. Il s'ensuit que l'autorité sur laquelle le rapport est fondé manque de légitimité et que ses actions peuvent être considérées comme une violation de la Charte des Nations Unies.

Nous pensons que nous sommes tenus, à cette Conférence, de respecter la Charte des Nations Unies, puisque nous faisons partie du système international de paix et de sécurité. C'est la fonction première du désarmement. Je pense que nous devons faire preuve de prudence lorsque nous faisons référence, au sein de cette enceinte multilatérale internationale, à certains rapports des services de renseignement nationaux comme s'il s'agissait d'une source faisant autorité. Je pense que c'est trompeur. Nous ne sommes pas d'accord et nous espérons que les délégations éviteront d'adopter cette approche.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République arabe syrienne pour son allocution et pour son soutien. À présent, je donne la parole au Représentant de la Suisse.

M. Masmejean (Suisse) : Monsieur le Président, la délégation suisse prend la parole pour la première fois sous votre présidence et nous tenons à vous féliciter pour votre accession à cette fonction et à vous assurer de notre plein soutien.

Nous prenons la parole aujourd'hui en lien avec l'annonce faite par la République populaire démocratique de Corée d'un nouvel essai d'un missile balistique effectué le 14 mai dernier. La Suisse condamne cet acte avec fermeté. Cet essai, lié au programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée, constitue non seulement une violation de

plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, mais il représente par ailleurs un danger pour la paix et la sécurité de la région et au-delà. Il va à l'encontre des efforts de la communauté internationale en matière de non-prolifération des armes nucléaires.

La Suisse exhorte la République populaire démocratique de Corée à réintégrer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à abandonner son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques et à remettre en œuvre son accord de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Cette crise nord-coréenne met par ailleurs en évidence le défi persistant à la norme internationale en matière d'essais nucléaires et souligne la nécessité de déployer des efforts renouvelés pour faire entrer en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires le plus rapidement possible. La Suisse appelle donc l'ensemble des États qui ne l'ont pas encore fait à signer ou à ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires au plus vite.

La Suisse est convaincue qu'une issue à la problématique nucléaire et sécuritaire en péninsule coréenne ne peut être trouvée que dans le cadre d'un processus négocié et diplomatique. Elle encourage tous les États à déployer leurs meilleurs efforts à cette fin, et à éviter une dégradation continue de la situation sécuritaire. Dans cette perspective, elle réitère son plein soutien au processus des pourparlers à six. Elle demeure en outre prête à répondre à toute sollicitation pouvant contribuer aux efforts de promotion de la stabilité et de la paix dans la péninsule.

Le Président : Je remercie le Représentant de la Suisse pour son allocution et pour son soutien à la présidence. À présent, je donne la parole à la Représentante de l'Irlande.

M^{me} Cullen (Irlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je puis vous assurer de l'entière coopération et du soutien sans faille de l'Irlande dans votre lourde tâche. L'Irlande salue également le travail de vos prédécesseurs – la Roumanie et la Fédération de Russie – au cours de la première partie de la session de cette année. Je voudrais en outre saisir cette occasion pour souhaiter chaleureusement la bienvenue au nouvel Ambassadeur et Représentant permanent du Pakistan.

L'Irlande s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Je vais maintenant ajouter quelques brèves remarques à titre national, et joindre ma voix à celle de ceux qui, dans cette salle, condamnent le lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée il y a deux jours. Pendant plus de soixante ans, l'instauration durable d'un monde exempt d'armes nucléaires a été l'un des moteurs de la politique étrangère de l'Irlande et de notre engagement au sein des Nations Unies, et notre peuple et notre Gouvernement y restent fermement attachés. Chaque essai effectué par la République populaire démocratique de Corée alimente l'insécurité et la peur dans la région et, en fait, dans le monde entier. Ces actes de provocation risquent véritablement d'avoir des conséquences catastrophiques. C'est une perspective épouvantable, et nous devons peser de tout notre poids diplomatique pour persuader la République populaire démocratique de Corée de mettre sur-le-champ un terme à ces essais hostiles et de renouer le dialogue avec la communauté internationale.

L'Irlande exhorte la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir d'actes qui violent de manière flagrante les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et les obligations du pays en vertu du droit international, et menacent la paix et la stabilité de la région. Nous réitérons notre appel à la République populaire démocratique de Corée à reprendre d'urgence et sans conditions préalables un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale et, en particulier, dans le cadre des pourparlers à six.

Enfin, l'Irlande souhaite vivement la relance de la Conférence du désarmement et la reprise de ses travaux. Nous appuyons pleinement le groupe de travail sur la voie à suivre sous la direction de l'Ambassadeur de Myanmar.

Le Président : Je remercie la Représentante de l'Irlande pour son allocution et pour son soutien. À présent, je donne la parole à la Représentante de la Fédération de Russie.

M^{me} Kuznetsova (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur une coopération constructive de la part de la délégation russe. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Pakistan à Genève.

La Russie suit avec inquiétude le cours dangereux des événements dans la région, à laquelle nous appartenons nous-mêmes. Bien sûr, nous condamnons d'une seule voix les provocations de Pyongyang relatives aux missiles nucléaires. Nous sommes pleinement conscients de ce que ressentent nos voisins lorsqu'un missile est lancé sans avertissement depuis le territoire nord-coréen, ce qui menace gravement la vie des personnes ainsi que le trafic aérien et maritime dans la région. Nous estimons que de telles actions de la part de la République populaire démocratique de Corée sont inacceptables, comme en témoigne notre appui aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à savoir les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016).

Toutefois, se contenter d'imposer des sanctions et d'exercer des pressions sur Pyongyang ne suffit pas à régler la question nucléaire dans la péninsule coréenne. Dans les circonstances actuelles, toutes les parties concernées doivent rester calmes, faire preuve de retenue et éviter les mesures susceptibles d'exacerber les tensions. Il importe, pour faire face à cette situation, de tenir compte de l'ensemble des problèmes auxquels les parties sont confrontées afin de créer les conditions propices à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Pour y parvenir, il est indispensable de normaliser la situation militaire et politique dans son ensemble, de s'abstenir de renforcer les infrastructures militaires, de réduire l'ampleur des manœuvres militaires et de créer un climat de confiance entre les États de la région. Nous pensons qu'il n'y a pas d'autre option qu'un règlement politique fondé sur la Déclaration conjointe des pourparlers à six du 19 septembre 2005.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Fédération de Russie. À présent, je donne la parole à la Représentante de l'Australie.

M^{me} Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Australie condamne l'essai de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 14 mai et le développement en cours de ses programmes nucléaires et balistiques.

La poursuite de ses programmes nucléaires et balistiques s'inscrit en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et représente une menace permanente pour la paix et la stabilité régionales et mondiales. Cela s'est trouvé confirmé dans une déclaration conjointe de 62 pays, dont l'Australie, élaborée au cours de la réunion de 2017 du Comité préparatoire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à Vienne la semaine dernière et portant sur les provocations nucléaires de la République populaire démocratique de Corée à l'égard du Traité.

Les actions de la République populaire démocratique de Corée menacent la région et le monde entier, et son comportement provocateur est inacceptable. La République populaire démocratique de Corée ne doit pas persister dans cette voie, qui risque de compromettre la stabilité régionale et mondiale. Il est urgent d'améliorer le bien-être des populations démunies de la Corée du Nord plutôt que de détourner des ressources aux fins du développement de missiles et d'armes nucléaires.

Les intérêts à long terme de la République populaire démocratique de Corée seraient mieux servis si elle mettait un terme à ses programmes nucléaires et balistiques et s'engageait de manière constructive avec la communauté internationale. L'Australie appelle tous les pays à redoubler d'efforts pour appliquer les sanctions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée afin de lui faire comprendre que la voie qu'elle suit actuellement n'est pas viable.

Le Président : Je remercie la Représentante de l'Australie. À présent, je donne la parole au Représentant du Royaume-Uni.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre entrée en fonctions.

Je m'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne au sujet de la République populaire démocratique de Corée. Le Royaume-Uni s'impliquera au sein du Conseil de sécurité afin de faire face à la menace que représente la République populaire démocratique de Corée pour la paix et la sécurité.

Mon pays y prend également une part active afin de s'attaquer au problème de l'utilisation d'armes chimiques par le régime syrien. Nous avons entendu le Représentant syrien évoquer sa foi dans le multilatéralisme. Ce sont là des paroles creuses. Un État qui a signé et ratifié la Convention sur les armes chimiques et croit au multilatéralisme n'utiliserait pas d'armes chimiques contre son propre peuple. Il ne s'agit pas de preuves fondées sur le rapport d'un organisme du renseignement, mais sur les rapports d'un mécanisme d'enquête conjoint, un organe indépendant dûment créé par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Président : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni et je donne la parole à la Représentante de la Hongrie.

M^{me} Kroll (Hongrie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la Hongrie s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne. À titre national, permettez-moi de me référer à la déclaration faite par le Ministère hongrois des affaires étrangères dans laquelle il condamne fermement le dernier lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée et appelle à une coordination internationale encore plus étroite et à des mesures actives pour arrêter la Corée du Nord.

La Hongrie continue de soutenir la communauté internationale alors qu'elle joint ses forces pour mettre fin aux programmes nucléaires et balistiques de la Corée du Nord et appelle tous les États à intensifier leurs efforts en vue d'atteindre cet objectif.

Le Président : Je remercie la Représentante de la Hongrie et je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, je vous assure du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre tâche.

Ma délégation rejette fermement les accusations sans fondement portées par plusieurs pays contre la République populaire démocratique de Corée.

La situation récente dans la péninsule coréenne prouve une fois de plus que les États-Unis sont le principal fauteur de troubles pour la paix et la sécurité dans la région. Le mois dernier, la péninsule coréenne s'est retrouvée au bord de la guerre à cause des exercices militaires américains, qui menacent ouvertement mon pays et le soumettent au chantage. Les États-Unis ont mené les exercices militaires conjoints les plus importants jamais organisés, mobilisant plus de 300 000 soldats et tous les types de forces de frappe stratégiques nucléaires. Cet exercice a également révélé leur intention de lancer une attaque nucléaire préventive contre la République populaire démocratique de Corée sous le couvert de l'argument trompeur d'exercices qu'ils disent « de nature purement défensive ». De plus, les États-Unis ont mené des exercices de frappes éclair visant à décapiter le régime et à détruire des points stratégiques majeurs en mobilisant des forces spéciales trois fois plus nombreuses que l'an dernier.

Les États-Unis ont déclaré que leur frappe balistique sur un État souverain constituait une mise en garde énergique adressée à la République populaire démocratique de Corée et ont ouvertement évoqué une option militaire, allant même jusqu'à dérouter le groupe de porte-avions nucléaires vers les eaux de la péninsule coréenne. Tout récemment, un odieux complot de la Central Intelligence Agency des États-Unis et de la South Korean Intelligence Agency a été révélé, qui visait à commettre contre les dirigeants suprêmes de la République populaire démocratique de Corée un acte de terrorisme financé par l'État et impliquant l'utilisation d'une substance biochimique. Toutes les mesures militaires prises par la République populaire démocratique de Corée sur son territoire, dans son espace aérien et dans ses eaux territoriales constituent l'exercice de son droit à la légitime défense pour contrer les menaces et le chantage nucléaires persistants et crapuleux des États-Unis et de leurs partisans ; ce faisant, la République populaire démocratique de Corée exerce son droit

à la légitime défense conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. C'est une violation injustifiée de la souveraineté et de la dignité de la République populaire démocratique de Corée que de qualifier ces mesures d'autodéfense de provocation et de menace pour la paix.

Comme cela a déjà été précisé, la République populaire démocratique de Corée renforcera ses capacités d'autodéfense tant que les États-Unis poursuivront leur politique hostile à son égard et s'adonneront à la menace et au chantage nucléaires.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée pour son allocution et je donne la parole au Représentant de la République arabe syrienne.

M. Al Nuqari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de demander à nouveau la parole. Comme vous le savez, nous avons toujours souligné la nécessité d'adopter une approche diplomatique par respect pour cette instance et pour les Représentants présents à la Conférence.

Comme je l'ai déjà dit, nous sommes la République arabe syrienne, non un « régime », et nous sommes présents ici en tant que Membre de l'ONU. Nous avons toujours souligné la nécessité de respecter ce cadre de référence. Comme je l'ai indiqué, mon premier commentaire sur l'Ambassadeur de France était un commentaire précis et professionnel. J'ignore pourquoi un tour personnel a été donné à la déclaration à laquelle je vais maintenant répondre.

Je m'attendais à davantage de précision et de maîtrise de soi que je n'en ai vu dans cette salle. J'ai déclaré que nous respectons le protocole diplomatique, mais nous avons également le droit d'appliquer le concept de réciprocité. Cette déclaration fait donc réponse au délégué du régime du Royaume-Uni, puisque je dispose d'un droit identique. Le Royaume-Uni est un royaume qui fut engagé dans la colonisation et l'oppression des peuples, un royaume de ténèbres qui s'étendait à travers le globe. Il a exterminé des nations et des peuples et violé toutes les dispositions du droit international. Et cependant, le Représentant du régime britannique se met à nous parler de droit international. Étiez-vous en conformité avec le droit international lorsque vous êtes entré en Irak et que vous avez occupé le pays ? Le Premier ministre Tony Blair s'est excusé pour cette conduite et pour les résultats de cette occupation. Dans sa résolution 1483 (2003), le Conseil de sécurité a décidé que l'action en question répond à la définition de l'occupation. Cela est-il conforme au droit international ?

Il est étrange d'entendre certaines personnes me parler de droit international et de multilatéralisme. C'est vous qui avez commis le plus de violations, et ce tout au long de votre histoire. Vous êtes un modèle en termes de violations du droit international et d'abus des institutions des Nations Unies. Quand une question ne vous convient pas, vous avez tendance à l'ignorer.

Nous n'avons par ailleurs jamais rejeté les rapports des comités de l'ONU en lien avec l'aspect technique susmentionné. Dans un cas, nous avons réclamé l'élargissement du rapport et souligné la nécessité de recherches supplémentaires, mais nous n'avons pas fermé la porte à une coopération avec les mécanismes internationaux. Nous continuons donc d'avoir foi dans le mécanisme multilatéral en termes d'approche et de procédure. Le second point que j'ai soulevé concernait le rapport français. En ce qui concerne l'incident en question, la Syrie a demandé à l'organisation internationale chargée de se rendre sur place de mener une enquête sur le lieu de l'incident ainsi que sur un autre site au départ duquel des armes chimiques auraient été lancées. Nous avons donc fait preuve de transparence à l'égard du mécanisme international. En fait, c'est nous qui avons soumis cette demande au mécanisme international. Vous devez savoir que le régime britannique compte au nombre des parties qui ont fait obstacle à cette approche internationale, c'est-à-dire la mise en œuvre du mécanisme international. À mon sens, nous ne pouvons prêter l'oreille à des plaidoyers pour le respect des mécanismes internationaux dès lors qu'ils émanent du représentant du plus grand empire de l'oppression, un empire qui a malmené et exterminé des peuples et qui viole la Charte des Nations Unies.

J'espère ne pas avoir à prendre la parole pour répondre à nouveau, car j'ai beaucoup de choses à ajouter. Comme le dit l'adage, quiconque se trouve dans une situation comme celle de la Grande-Bretagne ne devrait pas, à mon avis, avoir le culot de porter des accusations contre les représentants de ces peuples ou de ces pays en raison de sa sombre histoire.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République arabe syrienne et je donne la parole au Représentant des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais simplement réagir aux commentaires du Représentant de la Corée du Nord. Il est clair que les Représentants de Pyongyang n'ont pas écouté les appels lancés ces deux dernières semaines dans le cadre du Comité préparatoire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à Vienne.

Les autorités nord-coréennes ont à de nombreuses reprises fait fi des remarques du Conseil de sécurité de l'ONU au sujet de leur comportement provocateur. Cela ressort en outre très clairement de la session d'aujourd'hui, où nous avons entendu un grand nombre de voix condamner les actions provocatrices de la Corée du Nord.

Il est clair que le régime de Pyongyang fait la sourde oreille. Nous, les États-Unis, avons déclaré à maintes reprises ne pas constituer une menace pour la République populaire démocratique de Corée. Permettez-moi de conclure en disant que la plus grande menace pour le régime de Pyongyang, c'est le régime lui-même.

Le Président : Je remercie le Représentant des États-Unis et je donne la parole au Représentant de la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Représentant de la République populaire démocratique de Corée a dit rejeter les déclarations que nous avons été nombreux à faire aujourd'hui au sujet du lancement de missiles balistiques, au motif qu'elles sont infondées. Il n'a toutefois fourni aucun argument expliquant à quel titre ces déclarations sont sans fondement. N'avons-nous pas toutes les raisons d'affirmer que cette provocation était une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité ? N'avons-nous pas toutes les raisons d'affirmer qu'il s'agit d'une menace pour la paix et la sécurité internationales ? N'avons-nous pas toutes les raisons d'affirmer que la République populaire démocratique de Corée doit se réengager sur la voie de la dénucléarisation ? Je demande donc à son Représentant de prêter l'oreille à nos déclarations et, la prochaine fois qu'il rejette ces dernières, de lire les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la Charte des Nations Unies, les nombreuses règles et normes dont disposent l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation maritime internationale et ainsi de suite, et d'expliquer à quel titre il rejette nos propos au motif qu'ils sont sans fondement.

Nous sommes fatigués de cette incessante fuite en avant – en espagnol, on parlerait de *huida hacia delante*. Je recommande d'y mettre un terme.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République de Corée et je donne la parole au Représentant du Royaume-Uni.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais simplement dire que je suis heureux d'apprendre de la bouche du Représentant syrien que la Syrie accepte les conclusions du mécanisme commun d'enquête.

Le Président : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni et je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, de me permettre de prendre à nouveau la parole. Si les exercices militaires réguliers ou les essais de tirs de missiles menés par la République populaire démocratique de Corée pour renforcer sa capacité d'autodéfense doivent être qualifiés de provocation ou de menace pour la paix, comment devons-nous qualifier les nombreux essais nucléaires et balistiques menés par d'autres pays, en ce inclus les États-Unis ?

Tout récemment, le 26 avril, les États-Unis ont effectué un tir d'essai balistique intercontinental, suivi d'un autre le 3 mai, mais personne n'a jamais remis ces essais en question. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a introduit auprès du Conseil de sécurité de l'ONU plusieurs plaintes contre la politique hostile des États-Unis et ses exercices militaires conjoints à grande échelle provocateurs et agressifs, qui constituent la manifestation la plus évidente de la menace nucléaire et du chantage exercés par les États-Unis et ont contraint la République populaire démocratique de Corée à avoir recours à la dissuasion nucléaire. Toutefois, le Conseil de sécurité a rejeté toutes les plaintes et adopté une résolution qui interdit à la République populaire démocratique de Corée de prendre des mesures d'autodéfense sans motif valable au regard du droit international et lui impose des sanctions plus strictes. Fait plus grave, le Conseil de sécurité n'a jamais contesté la menace nucléaire posée à d'autres pays par l'un des États Membres permanents de l'ONU : j'ai nommé l'attaque balistique lancée contre un État non doté d'armes nucléaires par ledit État Membre et les lancements de missiles et de satellites-espions effectués par ses alliés.

Les États-Unis intensifient à présent leur régime de sanctions et accentuent la pression contre la République populaire démocratique de Corée dans le cadre de leur nouvelle politique à l'égard de cette dernière, intitulée « pression et mobilisation maximales ». En réaction, la République populaire démocratique de Corée va renforcer les mesures visant à consolider ses moyens de dissuasion nucléaire. La République populaire démocratique de Corée est prête à réagir à toutes les mesures prises par les États-Unis et, à moins que ces derniers ne procèdent au retrait de leur politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée et ne renoncent à la menace et au chantage nucléaires, celle-ci continuera de renforcer ses capacités militaires.

Ma délégation tient à réitérer sa position : nous ne reconnaissons aucune des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ; voilà ce que serait ma réponse à la question soulevée par la Corée du Sud.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée pour son allocution.

Je tiens à prier les délégations de bien vouloir traiter les questions de nature bilatérale en dehors des travaux de la Conférence du désarmement.

À présent, je donne la parole à la Représentante de la France.

M^{me} Guitton (France) : Merci, Monsieur le Président. Je serai brève. Je souhaite réagir aux commentaires formulés par le distingué Représentant de la Syrie. Remettons en perspective les enjeux dont nous parlons. L'attaque aux armes chimiques du 4 avril dans la localité de Khan Cheïkhoun, en Syrie, a tué plus de 80 personnes, dont 50 sur le coup, et blessé plus de 500 personnes. Les victimes sont mortes étouffées alors que le gaz utilisé avait paralysé leur système nerveux. C'est face à l'horreur de cette attaque et aux violations répétées, par la Syrie, de ses engagements à ne plus utiliser d'armes prosrites par la communauté internationale que la France a décidé de partager avec ses partenaires et avec l'ensemble de l'opinion publique mondiale les informations dont elle dispose. Les conclusions publiées dans l'évaluation nationale rendue publique reposent sur des enquêtes et des analyses du renseignement français qui ont été menées avec la plus grande précision. Nous avons aussi fourni au secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques notre rapport d'analyse technique, ainsi que l'ensemble des éléments en notre possession dont il pourrait avoir besoin.

Il nous appartient collectivement, c'est-à-dire à la communauté internationale dans son ensemble, de préserver le régime de non-prolifération des armes chimiques reposant sur une Convention ratifiée à ce jour par 192 États dans le monde, c'est-à-dire quasiment tous les États. C'est là l'un des fondements de l'ordre international, mais aussi de la sécurité collective partout dans le monde et dans chacun de nos pays. La France, en lien avec ses partenaires, continuera à s'engager fortement pour préserver ce régime, y compris en soulevant à nouveau le sujet autant que nécessaire dans le cadre de la Conférence du désarmement, parfaitement légitime pour en traiter.

Le Président : Je remercie la Représentante de la France et je donne la parole au Représentant de la République arabe syrienne.

M. Al Nuqari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, lorsque j'ai demandé la parole, mon objectif était en fait de commenter la déclaration du Représentant britannique afin d'indiquer clairement que nous n'avions pas fermé la porte à la coopération avec les mécanismes multilatéraux pertinents. Je n'ai pas dit que nous acceptions les conclusions, mais cela ne signifie pas que nous les rejetons. Ce que nous avons dit, c'est que, dans certains cas, il était nécessaire de procéder à un examen plus approfondi de certains éléments de preuve. Nous avons également souligné la nécessité de mener des enquêtes plus exhaustives. J'ignore comment le Représentant du Royaume-Uni est parvenu à ces conclusions et à cette interprétation de ma déclaration.

Je vais à présent revenir sur la déclaration de l'Ambassadeur de France. Comme vous le savez, mon pays a adhéré à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et a confirmé que ses stocks d'armes seraient détruits en dehors du territoire syrien, de sorte qu'à l'avenir, nous ne puissions plus être soupçonnés de détenir des matériaux résiduels, ni accusés d'utiliser ou de posséder ce genre de matériaux. C'est nous, donc, qui aspirons à ce que les matériaux soient détruits en dehors du territoire de la République arabe syrienne. En outre, notre désir de créer un monde exempt d'armes nucléaires et une région affranchie de toutes les armes de destruction massive ne date pas d'hier.

Lorsque la Syrie est devenue membre non permanent du Conseil de sécurité en 2003, elle a lancé une initiative visant à débarrasser le Moyen-Orient de toutes les armes de destruction massive. Par conséquent, il y a longtemps que nous sommes convaincus de la nécessité d'assainir la région. Nous nous sommes engagés de bonne foi à respecter les dispositions de la Convention. L'on rapporte aujourd'hui des incidents impliquant l'utilisation d'armes chimiques et les victimes, quelles qu'elles soient, sont sans aucun doute des Syriens. C'est la dure réalité. L'Ambassadeur de France souligne l'existence de victimes, et c'est indéniablement la dure réalité, mais nous devons contrôler l'origine des informations fournies. Les Casques blancs, qui ont été créés et sont gérés par les services britanniques du renseignement, sont les premiers à avoir relayé ces informations et il est maintenant question d'autres sources du renseignement, comme je l'ai indiqué dans ma première déclaration. Je ne répéterai pas mes propos afin d'éviter de faire perdre son temps à la Conférence.

Les sources du renseignement ne sont ni un outil adéquat, ni une référence appropriée. Les services du renseignement d'un pays servent à la mise en œuvre des politiques de celui-ci. Nous le savons d'expérience, et la communauté internationale le sait d'expérience. Je puis affirmer que nous réfutons catégoriquement toute implication dans l'incident et toute responsabilité dans la commission de ce crime, que nous avons condamné. Au contraire, dans le but d'en clarifier les circonstances au bénéfice de l'opinion publique internationale, nous avons indiqué envoyer une délégation importante et impartiale chargée d'enquêter sur ce qui s'est passé à Khan Cheïkhoun.

Nous sommes à l'origine de cette mesure, et nous ne pouvons accepter de quelconques rapports des services du renseignement d'aucun État car, comme je viens de le dire, il a été démontré que ces services reflètent la politique des pays auxquels ils appartiennent. Cela s'applique, comme je l'ai indiqué, aux services français du renseignement. Sauf le respect que je dois à l'Ambassadeur de France, je pense qu'aucune personne saine d'esprit, dans cette assemblée ou dans le monde, n'ignore que la France a une attitude hostile envers mon pays. L'affaire est donc entendue. Dès lors, j'exprime à nouveau l'espoir, à la reprise de la présente session, que la Conférence du désarmement ne servira pas de tribune à des déclarations politiques.

Nous avons un grand nombre de questions à traiter afin de remplir efficacement notre rôle, qui consiste à instaurer la paix et la sécurité internationales dans le cadre du désarmement. J'espère que ces points ne seront pas soulevés de façon récurrente. Nous sommes en mesure de répondre, mais nous ne pensons pas que de telles discussions enrichissent ou fassent progresser les travaux ou le mandat de la Conférence du désarmement de quelque manière que ce soit.

Le Président : Je remercie le Représentant de la République arabe syrienne et je donne la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voulais juste intervenir afin de clarifier un point. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la menace que représente la République populaire démocratique de Corée – et j'insiste sur ce point – n'est pas une affaire bilatérale. Il s'agit clairement d'une question multilatérale. En effet, il en va non seulement de la paix et de la sécurité régionales, mais aussi, de toute évidence, de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président : Je remercie le Représentant des États-Unis d'Amérique. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade ? Il semble qu'aucune autre délégation ne souhaite intervenir.

Aussi, comme je l'avais annoncé dans ma déclaration liminaire, j'aimerais à présent donner la parole au Représentant permanent du Myanmar.

M. Lynn (Myanmar) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter, vous et votre délégation, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation à votre mission.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue, l'Ambassadeur Farukh Amil, du Pakistan. Je tiens par ailleurs à remercier toutes les délégations qui ont exprimé leur soutien à mes efforts.

Depuis que j'ai été chargé de présider le groupe de travail sur la voie à suivre, j'ai pu mener plus de 50 séries de consultations – bilatérales ou multilatérales – avec les membres. J'ai rencontré la quasi-totalité d'entre vous. Suite à ces consultations, je vais proposer la création de sous-groupes consacrés aux questions habituelles à l'ordre du jour de la Conférence, telles qu'elles figurent dans le document CD/2085. Ces sous-groupes auront clairement un mandat délibératif. Je prévois quatre sous-groupes dotés de leurs facilitateurs respectifs.

Quant à la question de l'élargissement qui n'a cessé de surgir au cours de mes consultations, elle sera traitée sous une forme appropriée dans ma proposition. Toutefois, à ce stade, quelques questions demeurent sans réponse. Afin d'obtenir le plus grand soutien possible de la part des membres, je rencontrerai des groupes de la Conférence demain pour soumettre les détails de mon projet de proposition et solliciter votre avis et vos conseils à ce sujet. Ensuite, je ferai circuler un projet de proposition pour que vous l'examiniez dans le courant de cette semaine ou en début de semaine prochaine. Si les conditions sont réunies, je prendrai une décision dans le courant de la semaine prochaine. Très brièvement, ce document est le compte rendu de mon office en tant que Président du groupe de travail.

Le Président : Je remercie le Représentant du Myanmar et lui adresse mes félicitations pour l'excellent travail qu'il est en train d'accomplir. Comme je l'ai indiqué au début de la présidence du Sénégal, nous considérons qu'il est nécessaire de travailler en étroite collaboration avec vous et de ne pas soumettre encore de nouvelles propositions qui viendraient divertir la Conférence de sa tâche, puisque nous pensons que « la voie à suivre » est une excellente initiative qui mérite tout le soutien et toute l'approbation de la Conférence.

Je voudrais rappeler que l'Ambassadeur Lynn, Représentant du Myanmar, tiendra des consultations avec les groupes régionaux cette semaine.

Je vous rappelle la réception à laquelle je vous convie tous le 18 mai prochain, à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Notre prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 23 mai 2017 à 10 heures dans la salle du Conseil. Elle sera immédiatement suivie par une réunion du Groupe de travail sur la voie à suivre. Cela conclut nos travaux de la matinée.

La séance est levée à 11 h 55.